

REÇU LE

24 MARS 2023



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

22 MARS 2023

ARRIVEE

Office de Tourisme Rumilly-Albanais

Délibération n°164-2023

COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 15 MARS 2023

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué le 7/03/2023, s'est réuni le 15/03/2023 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (dont 10 votants) :

M. Sylvain BISTON, M. Philippe CAMUS, M. Jean-Philippe JOUBERT, M. Christophe LERAY, Mme Eve MAROT, M. Miguel MONTEIRO-BRAZ, Mme Nathalie REVILLARD, Mme Marie STABLEAUX, M. David TOUZET, M. Eddie TURK-SAVIGNY (Président).

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

Mme Chloé AIGON, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, Mme Manon BOUKILI, M. Éric CHASSAGNE, M. Christian DULAC, Mme Fanny DUMAINE, M. Jean-Pierre FAVRE, M. Pascal GRILLET, M. Christian HEISON, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, M. Jean-Pierre LACOMBE, Mme Catherine LANSARD, Mme Myriam MOUMEN, Mme Françoise PAILLE, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, Mme Isabelle VENDRASCO.

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

Mme Nathalie LONGERET-CHAVANEL (directrice du service financier, Communauté de Communes)

OBJET

BUDGET PRIMITIF 2023

Vu le Décret n° 2015-1002 du 18 août 2015 portant diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur du tourisme, le Budget Primitif d'un office de tourisme sous statut d'EPIC doit être soumis au vote du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants).

Vu que le budget, préparé par la directrice de l'office de tourisme, se conforme aux dispositions des articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Sachant que dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés de la structure et la gestion éventuelle de la dette doivent faire l'objet d'un débat au sein du Comité de Direction ;

Considérant qu'après son vote, le Budget Primitif de l'Office de Tourisme devra être transmis en Préfecture pour visa par le contrôle de légalité ; puis au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour son approbation ;

Considérant la délibération N°159-2023 prenant acte du débat d'orientations budgétaires 2023.

SECTION D'EXPLOITATION – DÉPENSES

Chap.	Libellé	EXERCICE 2022			EXERCICE 2023
		Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
011	Charges à caractère général	67 153,55 €	59 184,14 €	88,13%	93 348,00 €
012	Charges de personnel	150 636,00 €	139 053,99 €	92,31%	138 460,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 160,00 €	9 687,97 €	95,35%	10 560,00 €
22	Dépenses imprévues				12 482,05 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>227 949,55 €</i>	<i>207 926,10 €</i>	<i>91,22%</i>	<i>254 850,05 €</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 540,00 €	8 533,04 €	99,92%	5 521,00 €
	<i>Total des opérations d'ordre</i>	<i>8 540,00 €</i>	<i>8 533,04 €</i>	<i>99,92 %</i>	<i>5 521,00 €</i>
TOTAL DES DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT		236 489,55 €	216 459,14 €	91,53%	260 371,05 €

SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

Chap.	Libellé	EXERCICE 2022			EXERCICE 2023
		Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition Budget primitif
002	Report résultat excédentaire de clôture	24 589,55 €	24 589,55 €		31 161,05 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	297,00 €		0,00 €
70	Produits des services du domaine	31 900,00 €	34 194,22 €	107,19%	31 210,00 €
73	Produit fiscal				18 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	180 000,00 €	180 000,00 €	100,00%	180 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	7 176,60 €		0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	1 362,82 €		0,00 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>236 489,55 €</i>	<i>247 620,19 €</i>	<i>104,71%</i>	<i>260 371,05 €</i>
TOTAL DES RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT		236 489,55 €	247 620,19 €	104,71%	260 371,05 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Art. Chap	Libellé	EXERCICE 2022			EXERCICE 2023
		Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
2051	Concessions, brevet, licence, logiciels	1 500,00 €	0,00 €	0,00%	1 500,00 €
20	Immobilisation incorporelles	1 500,00 €	0,00 €	0,00%	1 500,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00 €	0,00 €	0,00%	7 000,00 €
2184	Mobilier	2 000,00 €	0,00 €	0,00%	2 000,00 €
21	Immobilisation corporelles	9 000,00 €	0,00 €	0,00%	9 000,00 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>10 500,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00%</i>	<i>10 500,00 €</i>
2051	Concessions, brevet, licence, logiciels				1 440,00 €
041	Opérations d'ordres à l'intérieur de la section				1 440,00 €
	<i>Total des opérations d'ordre</i>				<i>1 440,00 €</i>
	TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	10 500,00 €	0,00 €	0,00%	11 940,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Art. Chap	Libellé	EXERCICE 2022			EXERCICE 2023
		Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
001	Report résultat excédentaire d'investissement	10 567,17 €	10 567,17 €	100,00%	19 100,21 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>10 567,17 €</i>	<i>10 567,17 €</i>	<i>100,00 %</i>	<i>19 100,21 €</i>
2805	Amortissement concession, licences, logiciels	6 567,00 €	6 566,77 €	100,00 %	4 105,00€
28181	Amortissement installations générales, agencements et aménagements divers	500,00 €	494,00 €	98,80 %	494,00 €
28183	Amortissement matériel de bureau et matériel informatique	1 110,00 €	1 109,54 €	99,96 %	784,00 €
28184	Amortissement mobilier	285,00 €	284,93 €	99,98 %	138,00 €
28188	Amortissement Autre	78,00 €	77,80 €	99,74 %	
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	8 540,00 €	8 533,04 €	99,92 %	5 521,00 €
2031	Frais d'études				1 440,00 €
041	Opérations d'ordres à l'intérieur de la section				1 440,00 €
	<i>Total des opérations d'ordre</i>	<i>8 540,00 €</i>	<i>8 533,04 €</i>	<i>99,92 %</i>	<i>6 961,00 €</i>
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 107,17 €	19 100,21 €	99,96 %	26 061,21 €

Après présentation des crédits nouveaux proposés pour l'année 2023 en dépenses et en recettes, et au regard du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 18 janvier 2023, il est demandé au Comité de Direction d'adopter le Budget Primitif 2023 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais :

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2023 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais :

- D'une part, par chapitre pour la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 260 371 € 05 avec pour principe de solliciter auprès de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, une subvention annuelle de 180 000 € conformément à la convention d'objectifs en place.
- D'autre part, par article pour la section d'investissement qui s'élève d'une part, en dépenses à hauteur de 11 940 € ; d'autre part, en recettes à hauteur de 26 061 € 21 : soit une section d'investissement proposée au vote en suréquilibre.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

Le Président,
Eddie TURK-SAVIGNY

22 MARS 2023

ARRIVEE
4

